

Questions orales

(1450)

M. Tobin: Monsieur le Président, si j'arrive à me faire entendre malgré les hurlements des députés d'en face, je voudrais répéter ce que le ministre de l'Environnement aurait dit, d'après le Citizen. Voici ce que dit cet article: «M. Green prétend toutefois avoir dit clairement à M^{me} Martin et à un adjoint de M. Bouchard que des déchets toxiques passaient la frontière dans des combustibles.» Qu'il s'agisse d'essence, de mazout de chauffage ou que sais-je, il fallait le transporter. Nous n'étions pas à bord du vaisseau spatial Entreprise. Nous n'avons pas de téléporteur.

Je demande à la ministre d'État aux transports, puisqu'elle est responsable du transport des produits dangereux et qu'elle a écouté une discussion sur le sujet, son cocktail à la main. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: . . . pourquoi elle n'a pas assumé ses responsabilités elle-même et pourquoi elle n'en a pas parlé au ministre des Transports.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député vient de citer une déclaration que M. Green aurait prétendu avoir faite à un de mes adjoints. Et comme cet adjoint n'est pas à la Chambre et n'a pas le privilège de se défendre, je veux rappeler à la Chambre, qui le sait d'ailleurs, et le député en particulier, que cet adjoint a nié publiquement, hier, cette déclaration de M. Green.

[Traduction]

LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS AUX AUTRES MINISTRES

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, il faudrait avoir une agilité mentale extraordinaire pour suivre la loi embrouillée du gouvernement. Il ont maintenant compris que M. Green n'a pas assumé ses responsabilités.

Il y a deux mois, à une conférence importante sur l'environnement, une personne parfaitement digne de foi a dit à un ministre fédéral que l'on soupçonnait que des substances toxiques camouflées dans une sorte de combustible ou l'autre étaient transportées.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député pourrait peut-être poser sa question.

M. Tobin: Oui, monsieur le Président, je voudrais poser une question à la ministre d'État aux Transports. La ministre peut-elle expliquer à la Chambre si elle a pris une autre initiative, si ce n'est qu'elle a entendu la conversation et qu'elle l'a dit? La ministre s'est-elle mis en rapport avec le ministre de l'Environnement, avec le ministre du Revenu? La ministre a-t-elle averti ses propres collaborateurs ou a-t-elle bu son cocktail et est-elle rentrée chez elle?

M. le Président: Il y a des choses qui sont antiréglementaires, bien sûr, et il y en a d'autres qui ne le sont pas tout à fait mais qu'il faudrait éviter de dire, par souci de justice. Le député de Skeena a la parole.

LES ALLÉGATIONS CONCERNANT LA CONTREBANDE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi à la ministre d'État chargée des Transports. M. Green a déclaré manifestement qu'il avait dit à la ministre qu'il y avait des déchets toxiques dans les combustibles. Mais laissant cet aspect de côté pour le moment, il reste que la ministre avait été informée de la contrebande de déchets toxiques. Il faut prendre les contrebandiers, sinon il n'existe que des soupçons de contrebande. Pourquoi la ministre d'État chargée des Transports n'a-t-elle pas immédiatement informé le ministre responsable des frontières, le ministre des Douanes, de l'existence d'un réseau de contrebandiers?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, il faut préciser une chose. Les renseignements de nature générale communiqués à Bâle ont immédiatement été transmis à mon ministère, à Ottawa, par téléphone. Mon ministère est responsable de l'application du règlement sur le transport des produits dangereux. C'est pourquoi mon ministère a agi de concert avec le gouvernement ontarien. Des mesures ont été prises sans tarder. Des poursuites ont été intentées et des inspections rigoureuses ont été effectuées aux frontières.

Des voix: Bravo!

LA CONTRADICTION AU SUJET DES INSPECTIONS

M. Jim Fulton (Skeena): Dans ces conditions, monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Environnement. Le ministre a dit à mon chef de parti il y a quelques instants qu'après la conférence de Bâle, les inspections ont été devancées. Cela a été contredit carrément hier après-midi par le ministre de l'Environnement Bradley, selon lequel les inspections